

# SOMMAIRE

| ÉDITO                                      | 1  |
|--|----|
| CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL                 | 2  |
| CARTE DES CENTRES SOCIAUX DU PAS-DE-CALAIS | 3  |
| PROJET                                     | 4  |
| GOUVERNANCE                                | 8  |
| RESSOURCES HUMAINES                        | 10 |
| PARTENARIATS                               | 12 |
| FINANCES                                   | 14 |
| •••••••••••••••••••••••••••••••            |    |

# CETTE PLAQUETTE EST LA CONCRÉTISATION D'UNE DÉMARCHE PARTAGÉE PAR LE RÉSEAU FÉDÉRÉ DES CENTRES SOCIAUX DU PAS-DE-CALAIS ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES...



...soutenue par le Conseil Général du Pasde-Calais et le Conseil Régional Nord – Pasde-Calais, au travers de la convention quadripartite 2010-2013\*.

Notre volonté commune: mettre en lumière l'action des centres sociaux du département, l'impact en termes d'emplois, d'animation de la vie locale, du vivre ensemble.

Au plus près des habitants et des réalités locales, les centres sociaux sont directement concernés par les préoccupations de chaque citoyen dans les territoires que ce soient les quartiers, les villes, les campagnes...

La problématique majeure des centres sociaux aujourd'hui: l'adaptation permanente à un environnement socio-économique en perpétuelle mutation (évolution des politiques publiques, accueil de tous les

publics, baisse des financements...). Tout cela dans un contexte où les enjeux des territoires s'articulent autour de la jeunesse, de l'éducation, de la parentalité,... dans un environnement où s'accentuent la précarité et l'isolement des personnes.

Les Caf, au travers de l'attribution de l'agrément «Centre social» et de son financement spécifique, sont, avec les communes, les premiers soutiens des centres sociaux. En reconnaissant «la fonction animation globale des centres sociaux», la Caf et les communes contribuent à soutenir l'ambition du réseau à savoir la mise en œuvre « des pactes locaux de coopération»; conventions pluri partenariales et pluri annuelles sur la base de compétences et de projets partagés au profit du développement social des territoires.

#### Alain BOISSON.

Président de la Fédération des centres sociaux du Pas-de-Calais

#### Alain DUBREUCO.

Président de la Caf du Pas-de-Calais

July

<sup>\*</sup>la mise en place d'un observatoire des centres sociaux est un des axes de travail de la convention cadre qui unit ces quatre partenaires (convention 2° génération, 2010-2013)

# CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

#### LES MISSIONS GÉNÉRALES D'UN CENTRE SOCIAL POUR LES CAF

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même, il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.



Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets:

- Il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative.
- Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire.
- Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

circulaire Animation Vie Sociale de la CNAF de juin 2012

#### SELON LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE FRANCE

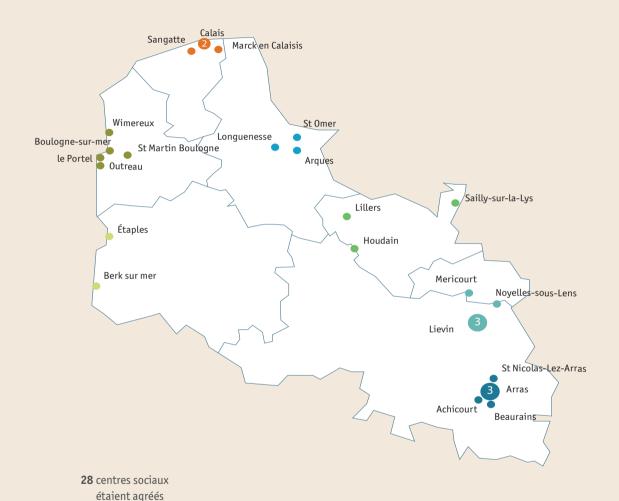
Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, en leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire. «Le centre social entend être un foyer d'initiatives portées par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les centres sociaux fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

L'action des centres sociaux s'enracine dans l'expérience vécue des habitants. Elle associe la sensibilité et la rationalité des acteurs. Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le centre social »

Charte fédérale d'Angers, juin 2000

### CARTE DES 28 CENTRES SOCIAUX DU PAS-DE-CALAIS



en 2010

# PROJET : GÉNÉRALITÉS



#### **) UN PROJET DÉFINITOUS LES 4 ANS**

«Impérativement élaboré dans le cadre d'une démarche participative associant les bénévoles et les habitants-usagers, il [le projet social] est préparé par l'instance de pilotage composée de professionnels et/ou de bénévoles, et validé par l'instance de gouvernance de la structure (conseil d'administration pour une association, comité de gestion pour les co gestions, conseil municipal pour une ville). Le projet social est établi pour une période pluriannuelle de quatre années ; pour les nouvelles structures, le premier projet social sera établi pour une période d'une année de façon à accompagner sa montée en charge.»

Circulaire animation vie sociale (AVS) de juin 2012.

### DES PROJETS EN PHASE AVEC LES TERRITOIRES



Près de 90 % des centres sociaux du Pasde-Calais sont implantés en zone urbaine ou semi-urbaine. Des chiffres qui se situent dans la moyenne nationale.

Plus de 70% des centres sociaux interviennent à l'échelle communale, l'échelle la plus pertinente pour mettre en œuvre leur projet. Toutefois, ouverts à tous, à tous les publics, espace de rencontres, de convivialité et de mixité... ces structures

de proximité sont également fréquentées par de nombreux habitants issus de communes avoisinantes.

Les centres sociaux sont des lieux privilégiés de concertation, de co-construction entre élus et habitants autour de projets en lien avec le territoire; ainsi, la question des réformes territoriales et de l'évolution des politiques publiques impactent directement les centres sociaux.

Au travers de cette enquête menée auprès des 28 centres sociaux agréés par la Caf en 2010, il était question de mieux appréhender l'adéquation entre les réalités des territoires, le vécu des habitants et les façons d'intervenir des centres sociaux. Les éléments figurant page 7 présentent ces résultats.

# 3 ENJEUX PRINCIPAUX SUR LES TERRITOIRES EN 2010... ... ONT ÉTÉ MIS EN AVANT PAR LES CENTRES SOCIAUX DIJ PAS-DF-CALAIS

- 1. La jeunesse, l'éducation, la parentalité
- 2. La précarité et l'isolement
- 3. La coopération et l'articulation des projets

### **2 PRÉOCCUPATIONS PRINCIPALES**TRAVERSENT LES CENTRES SOCIAUX DU PAS-DE-CALAIS EN 2010

- 1. L'adaptation permanente du centre social à un environnement socio économique mouvant (accueil des publics, évolution des politiques publiques...)
- 2. Le pilotage du projet (gestion des ressources humaines, subventions, communication, reconnaissance du centre social par les partenaires...). Un accent particulier est porté sur la question des financements. À noter que ces préoccupations ne sont pas spécifiques aux centres sociaux du Pas-de-Calais ; des éléments semblables ont été pointés à l'échelle nationale.

### 4 AXES PRIORITAIRES DANS LES PROJETS DES CENTRES SOCIAUX... ... SONT MAJORITAIREMENT MIS EN ŒUVRE DANS LE PAS-DE-CALAIS

- 1. La participation des habitants, le soutien à la vie associative, la citoyenneté
- 2. Le lien social et les mixités (sociale, intergénérationnelle, culturelle, entre quartiers, homme-femme...)
- 3. La parentalité et les démarches éducatives globales
- 4. La communication

#### DES PROJETS EN PHASE AVEC LES HABITANTS

La démarche des centres sociaux s'inscrit dans une recherche permanente de cohérence entre les problématiques du territoire, leur projet et les actions menées.

Face aux mutations sociétales et à la complexité des dispositifs, les notions de sens et de gouvernance sont des préoccupations permanentes pour les centres sociaux.

# **PROJET**

Le foisonnement d'activités « dites classiques » proposées par les centres sociaux témoigne de la volonté de mixité recherchée sur les territoires.

#### **LES ACTIONS « CLASSIQUES »**

La convivialité est au cœur du savoir faire de ces structures de proximité :



des centres sociaux sont initiateurs ou co-animateurs d'une fête locale.

Tous les centres sociaux mènent des actions en direction de :

#### » LA PETITE ENFANCE



ont un centre de loisirs sans hébergement (CLSH)



mènent des activités d'éveil sportives, culturelles



ont un lieu d'accueil parent-enfant



ont une halte-garderie



gèrent un Relais Assistantes Maternelles (Ram)



ont une crèche

#### » L'ENFANCE



mènent des activités d'éveil sportives, culturelles

ont des activités

péri scolaires



ont des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)



séiours vacances

#### » LA JEUNESSE

Avec 3 axes principaux menés par 80% des centres sociaux

- l'accompagnement de projets
- les activités sportives et culturelles
- l'accompagnement à la participation d'événements sur le territoire

75% des centres sociaux mènent une action de soutien à la scolarité

#### » FAMILLE ET PARENTALITÉ



des centres sociaux ont un poste de « Référent famille » financé en partie par la Caf



des centres sociaux ont inscrit leurs actions (ateliers parentsenfants, groupe de parole...) dans le cadre des REAAP 62\* 6 des 8 comités locaux REAAP 62\* sont co-animés par un centre social La Fédération des centres sociaux anime depuis 1999 avec l'association Colline Acepp 59/62 le dispositif des REAAP 62\*.

\*Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents : www.parent62.org

#### > L'ACCOMPAGNEMENT D'INITIATIVES, une autre action phare des centres sociaux...

par centre social.

### 100% ont accompagné des projets à L'INITIATIVE D'HABITANTS

200 projets accompagnés, soit 7,2 projets par centre social.

Plus de 600 associations sont accueillies et soutenues par les centres sociaux du département

# 82% ont accompagné des projets de JEUNES 113 actions, soit 5 « initiatives jeunes » 75% ont accompagné des projets VACANCES 1 298 accompagnemen qui ont permis à

1 298 accompagnements qui ont permis à 300 familles, 907 jeunes, 91 personnes de + de 60 ans de partir, parfois pour la première fois.

### 35% ont accompagné la CREATION DE STRUCTURES AUTONOMES

10 projets autour de la jeunesse, de la culture... sont devenus autonomes. 60% ont pris la forme associative.

### **ZOOM SUR DES ACTIONS LIÉES À DES ENJEUX DE TERRITOIRE**

En prise directe avec des enjeux de la vie quotidienne des habitants, les centres sociaux agissent dans des domaines divers...



ont une action autour de la SANTÉ ET DES HANDICAPS: activité physique et alimentation équilibrée, ateliers « Estime de soi », prévention liées aux addictions



ont une action autour de
L'ISOLEMENT/ EXCLUSION/
PAUPÉRISATION: accueil, orientation
des publics, organisation de temps
d'échanges collectifs prétextes
à la rencontre



ont une action autour du **VIEILLISSEMENT:** la CARSAT est le partenaire de certains centres sociaux sur cet enjeu depuis 2008



ont une action autour de l'INSERTION PROFESSIONNELLE: accompagnement des bénéficiaires des minimas sociaux, CV, relooking, recherche d'emploi...les centres sociaux mènent ce type d'actions sans pour autant être reconnus comme acteurs de l'insertion.



ont une action autour de L'INTÉGRATION DE NOUVEAUX HABITANTS: accueil en lien avec des partenaires (mairie, bailleur....)



ont une action autour du

LOGEMENT ET DE L'HABITAT:

concertation entre habitants et
bailleurs, réflexion collective autour
du cadre de vie,
de l'animation du guartier



ont une action autour du

COMMERCE, DE L'EMPLOI ET DE

L'ÉCONOMIE: accueil des acteurs
de l'emploi et de l'insertion,
accompagnement des personnes,
des jeunes (recherche d'emploi, CV...)



ont une action autour de l'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS 212 personnes ont été accompagnées en 2010. Malgré les baisses des financements liées à ce type d'actions, les centres sociaux tentent de les maintenir.

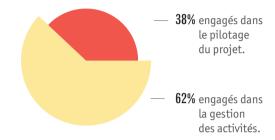


ont une action autour du **TRANSPORT:** travail sur la mobilité, réflexion sur des modes de transport, ateliers mobylette

# GOUVERNANCE

Le bénévolat est une réalité incontournable pour faire vivre le centre social. En 2010, le bénévolat dans les centres sociaux du Pas-de-Calais, c'est :

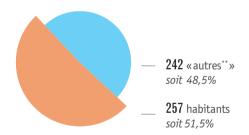
#### Près de 700 habitants impliqués



#### DES HABITANTS IMPLIQUÉS DANS LE PILOTAGE DU PROJET DU CENTRE SOCIAL

#### 499 administrateurs\*

dans les centres sociaux du département



Tous les centres sociaux du département, quel que soit le mode de gestion, ont une instance qui associe les habitants sur les aspects décisionnels de leur projet.

\*Nous utilisons le terme «administrateur» pour qualifier les membres des conseils d'administration des centres sociaux associatifs ou de toute autre instance participative au sein des centres sociaux à gestion municipale, CCAS, Caf ou établissement public.

# 10 habitants en moy.par centre social sont impliqués au sein du conseil d'administration ou du comité d'usagers, de l'instance de coopération, du conseil participatif...

**157 rencontres d'instance** ont eu lieu en 2010 soit près de 6 rencontres par centre social

80% des centres indiquent qu'il y a du débat

Ces chiffres témoignent d'une forte dynamique participative. La mise en œuvre sur les territoires d'une démocratie au quotidien est une caractéristique des centres sociaux. Ces instances décisionnelles ne reflètent cependant qu'une partie de la participation des habitants dans la vie des centres sociaux.

<sup>\*\*</sup> le terme « autres » désigne des associations locales, des institutions partenaires, des élus...

#### DES BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉ EN NOMBRE

13 000h de bénévolat d'activité\*\*\* ont été réalisées soit plus de 840 heures par centre social

424

bénévoles d'activités dans les centres sociaux soit près de 18 bénévoles par centre social

Animation d'ateliers, aide aux devoirs, implication dans l'organisation d'une fête de guartier, d'un temps fort..., la participation du plus grand nombre d'habitants à la vie de la cité est encouragée. Il s'agit pour chacun d'être acteur au service du vivre ensemble.

#### LA FORMATION DES BÉNÉVOLES, IINF PRIORITÉ...

du Pas-de-Calais a lancé depuis 2010, une campagne de formation des bénévoles. Il s'agit de permettre aux habitants de comprendre les enjeux et d'être en capacité d'affirmer une posture citoyenne...

La Fédération des centres sociaux. Les centres sociaux se sont dotés d'un fonds financier dédié à la formation des bénévoles afin que le tarif ne soit pas un obstacle.

#### Formation des bénévoles d'activité

+ de 17%

des centres sociaux ont mis en place une action de formation.



#### 32 bénévoles d'activité

formés en 2010 soit plus de 8% env. des bénévoles d'activité du département



Chaque année, un cataloque de formation élaboré par l'Union Régionale des Centres Sociaux 59/62 est proposé aux centres sociaux.

#### Formations « administrateurs »:

la fonction politique, employeur, gestionnaire, prendre la parole, accompagner les initiatives d'habitants, initiation à l'analyse financière...

#### Formations « activités » :

accompagnement à la scolarité, animation de groupes de loisirs et/ou d'activités physique pour adultes, mise en œuvre de projets numériques...

Formation des administrateurs\*

+ de 42%

des centres sociaux ont mis en place une action de formation.



#### 57 administrateurs

formés en 2010 soit 10% env. des administrateurs du département

La formation des bénévoles reste une priorité pour les années à venir...

<sup>\*\*\*</sup>réponse obtenue auprès de 15 des 28 centres sociaux interrogés

# RESSOURCES HUMAINES

Le centre social élabore et réalise son projet grâce au concours d'une multitude d'acteurs. Il y a à la fois des bénévoles (d'activités ou administrateurs) et des salariés (de l'association ou mis à disposition par un partenaire). Des moyennes ne permettent de restituer que très imparfaitement cette mosaïque complexe. Mais elles peuvent donner un ordre d'idée des moyens disponibles pour l'ambition de projets qui affichent bien souvent des objectifs de cohésion sociale sur un territoire.

#### **UN PILOTAGE STABLE** ET HOMOGÈNE

3,95 ETP\* pour le pilotage,

On observe une répartition quasi égale entre les postes de direction (1,38 ETP\*) et les postes d'accueil (1,25ETP\*), et les postes de secrétariat et de comptabilité (1,32 ETP\*)

**22**%

des ETP\* concernent la fonction pilotage

80%

des centres sociaux ont connu 1 ou 2 directeurs sur la période 2000-2010

#### **JUN PERSONNEL EN NOMBRE** ET OUALIFIÉ

10,75 ETP\*

pour l'animation

82% des animateurs permanents sont titulaires d'un diplôme de niveau III ou IV. Le BPJEPS est la formation privilégiée (46%) Nous observons un fort pourcentage d'animateurs vacataires. Pour ceux ci, le BAFA est exigé, mais il n'est pas pris en compte le niveau scolaire ou universitaire des personnels concernés.

1,3 ETP\*

pour la petite enfance,

66%

des ETP\* concernent les emplois Animation

2,1 ETP\*

pour les autres emplois (personnel d'entretien...)

\*Équivalent temps plein

sont des vacataires.

À l'échelle du Pas-de-Calais.

soit 40,3 salariés par centre

NB: L'écart entre le nombre

de salariés et le nombre

d'ETP\* correspond au pour-

centage de vacataires pour les accueils de loisirs. 2/3

des personnes embauchées

soit 15,8 ETP\* en moy./

1 126 SALARIÉS

28 centres sociaux

pour 411,5 ETP\*

centre

Les salariés travaillent en coopération avec près de 500 administrateurs (près de 18 par centre) (Conseil d'Administration, Comité d'Usagers, Conseil de Maison...), issus pour la grande majorité du collège des habitants. 73% des centres sociaux du Département font appel à des contrats aidés pour mettre en œuvre le projet social.

#### > LA FORMATION PROFESSIONNELLE DEMEURE UNE PRIORITÉ

Le taux de départ en formation est très élevé pour une branche où les structures sont majoritairement de petite taille.

81% des centres sociaux ont prévu des actions de formation en 2010.

Parmi ceux-ci,

95% ont pu les réaliser

157 actions de formation ont été prévues,

125 ont été réalisées soit 80%



### A PROPOS DES RUPTURES DE CONTRATS DE TRAVAIL

centre a eu une action intentée aux prud'hommes; ce recours a fait suite à un licenciement économique. Dans un contexte d'accentuation des exigences et de restriction des moyens, les centres sociaux du département ont su garantir un climat de paix sociale.

19% des centres ont eu des ruptures conventionnelles de contrat de travail en 2010

### DES FORMATIONS DIPLÔMANTES

1/3 des formations proposées ont abouti à l'obtention d'un diplôme: Auxiliaire de Puériculture, BPJEPS, DEJEPS, DES...

Une organisation en matière de ressources humaines au service de la population est gage de qualité pour le développement de la dynamique sociale locale

# **PARTENARIATS**



#### > LE DIALOGUE ÉLUS—HABITANTS EN ACTES

Les centres sociaux sont des espaces privilégiés pour le dialogue entre élus et habitants, et avec d'autres partenaires (associations, équipements...). Espaces de démocratie, ils contribuent à la citoyenneté en acte.

#### 3 rencontres

ont été initiées par chaque centre social entre les élus et les habitants sur des questions de territoire.

Cette proximité importante est associée à la diversité des thèmes abordés: Cadre de vie -Habitat, Enfance-Jeunesse, Education, Culture et Loisirs, Insertion, Environnement, Prévention du vieillissement, Gouvernance, Contrat de projet...

Pour près de la moitié des centres sociaux, il n'existe pas d'autre équipement d'animation sur le territoire. Lorsqu'ils existent, le partenariat de projet ou d'action entre les centres sociaux et ces équipements est majoritairement important.

#### **AVEC LES ASSOCIATIONS D'HABITANTS**



des centres sociaux sont en partenariat avec des associations d'habitants. Ce pourcentage important met en avant leur proximité avec les habitants.

Les associations partenaires sont diverses: associations sportives et/ou culturelles, clubs de personnes âgées, associations locales...

#### > LES CONVENTIONS AVEC LA COLLECTIVITE LOCALE



des centres sociaux ont signé une convention avec la collectivité locale de référence autour du projet centre social. De façon générale, il s'agit de la commune.

Des conventions spécifiques sur des actions ont été signées à une autre échelle que l'échelle communale pour **67%** des centres sociaux.



« Des modes de gestion comme la délégation de service public ou la procédure d'appel à projets ne peuvent être adoptés pour les centres sociaux, ils sont incompatibles avec la procédure d'élaboration du projet social impliquant la participation des usagers-habitants, ainsi que la procédure d'agrément Caf. En effet l'existence d'un contrat entre le donneur d'ordre et le délégataire rend caduque la place réelle des usagers-habitants et s'oppose par nature au mode de fonctionnement d'une structure d'animation de la vie sociale. Si des délégations de service public ont été engagées, elles devront faire l'objet d'un réexamen à l'issue de la période d'agrément. Les collectivités territoriales peuvent avantageusement privilégier les régies à finalités spécifiques et fonctionnement adapté, ou la procédure de convention d'objectifs. »

« Les Centres sociaux et socio-culturels n'agissent pas seuls. Ils connaissent les autres acteurs associatifs, administratifs, politiques ou économiques de leur territoire de projet. Ils nouent avec eux les relations nécessaires aux actions à conduire. Ils formalisent, de préférence, ces relations dans des conventions de partenariat. Par contre, ils n'entendent pas être instrumentalisés ni devenir de simples prestataires de services ou réduire leur projet social à des délégations de service public. ».

Selon la circulaire AVS

Selon la Charte des centres sociaux

# **FINANCES**

#### **> BUDGET MOYEN**

#### 609 117 €

soit presque **10% inférieur** à la moyenne nationale

Ce budget moyen met en avant des disparités départementales, qui peuvent être très importantes

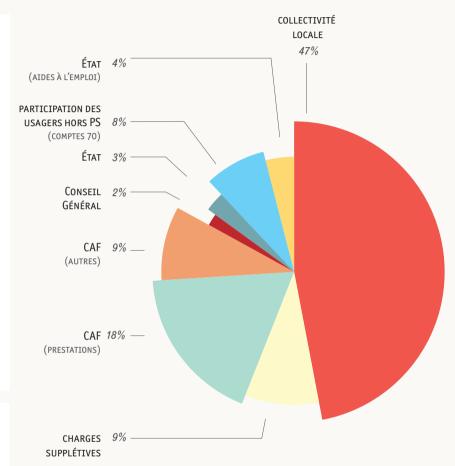
Les résultats des centres sociaux sont en moyenne de 7 989 €. À noter que 31% ne dégagent pas de résultat positif, tandis que pour 3,8% des centres sociaux, le résultat est négatif. Une tension budgétaire est à l'origine de ces chiffres.

#### > RÉPARTITION DES Charges

**22%** au pilotage 22,30% au niveau national

20% à la logistique, 18% au niveau national

**58%** aux activités, 59.70% au niveau national



Les centres sociaux n'ont pas été interrogés sur les financements de la Région, des intercommunalités, de l'Europe, ainsi que sur le Mécénat.

Certains financements nécessitent pour les centres sociaux l'activation d'un certain nombre de dispositifs et dossiers. En pourcentage, le montant de toutes les aides du Conseil Général est 3 fois inférieur sur le plan départemental par rapport au niveau national.

La participation des usagers est inférieure de 2,5 points par rapport au national Les difficultés financières croissantes de la population accueillie expliquent ce pourcentage.



#### **28 CENTRES SOCIAUX** AGRÉÉS PAR LA CAF EN 2010

### **PAS-DE-CALAIS**

21 adhérents

à la Fédération

débats

organisés entre les

habitants et les élus

des territoires

gérés par une commune, un CCAS ou un établissement public soit 39.2%

+ de 600 associations accueillies

en gestion associative soit 53.6%

1126 salariés (442 équivalent temps plein)

15

en gestion CAF soit 7.1%

17,05 millions d'euros de budget cumulé (609 117 € en moy.) 499 administrateurs et

424
bénévoles
d'activités
engagés
dans la vie
du centre social

#### Contexte de cette étude

Initié par la Caf du Rhône et l'Union régionale des centres sociaux de Rhône-Alpes, soutenue par la Cnaf et la Fédération des centres sociaux de France, le projet SENACS (Système d'Echanges National des Centres Sociaux) est à l'origine de l'enquête réalisée auprès des centres sociaux, dont l'analyse figure dans cette plaquette. Ce site est un outil à destination des centres sociaux, des Caisses d'allocations familiales, des Fédérations ou Unions de centres sociaux participant, à titre expérimental, à la mise en place d'un Observatoire national.

#### Système d'Echanges National des Centres Sociaux : www.senacs.fr

SENACS a été lancé en 2011 afin d'accroitre la connaissance des centres sociaux, ce qu'ils font, ce qu'ils sont. Il est organisé à partir d'un site Internet qui permet aux acteurs d'échanger et de conserver la mémoire des centres sociaux. Le Pas-de-Calais et 7 autres territoires (Régions Rhône-Alpes et Bretagne, Départements du Nord, Seine-St-Denis, Gironde, Bouches du Rhône et Vienne) se sont engagés dans cette démarche expérimentale qui a pour ambition de s'étendre à l'ensemble du territoire national.

Tous les centres sociaux du Pas-de-Calais ont répondu à l'enquête. La synthèse des résultats présentés dans ce document, et qui se fera désormais chaque année, est le fruit d'une analyse collective menée par des représentants de centres sociaux, de la Fédération et de la Caf du Pas-de-Calais. Cette plaquette est un outil fédérateur qui s'adresse à tous : habitants, salariés et bénévoles des centres sociaux, partenaires, élus locaux... A tous ceux qui souhaitent mieux connaître les centres sociaux et qui partagent leur ambition : « Pour un quotidien plus solidaire et citoyen! ».

#### Fédération des centres sociaux du Pas-de-Calais

16 avenue Léon Blum 62510 Arques Tél. 03 21 39 31 25 mail: centressociaux62@laposte.net

#### Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais

Rue de beauffort 62015 Arras cédex Tél. 0810 25 62 30 site Internet: caf.fr

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des CAF et des fédérations des centres sociaux ainsi que les expériences des centres sociaux sur www.senacs.fr

Création et mise en page : Urbanitude Photos : centres sociaux du Pas-de-Calais Achevé d'imprimer en Août 2012 Imprimé par l'imprimerie de la Caf du Pas-de-Calais

### PROJET SENACS www.senacs.fr





